

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Location et maintenance de cinq journaux électroniques d'informations municipales - Avenant n° 3 au marché passé avec la société SIGNAUX GIROD

Madame CASTEL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La ville de Bayonne a conclu un marché avec la société Signaux Girod en vue de l'installation, la location et la maintenance de 5 journaux électroniques d'informations municipales.

Ce marché validé en mai 1999 pour une durée de 9 ans vient à expiration fin mai 2008. Un nouvel appel d'offres a été lancé ; cependant, les délais maximum de mise en place du nouveau mobilier pouvant atteindre 4 mois, il apparaît nécessaire de laisser en place le mobilier actuel Signaux Girod jusqu'à l'intervention du nouveau prestataire.

Pour assurer la période de transition entre les 2 marchés, nous proposons un avenant n° 3 qui prolonge de 6 mois le marché n° 99/053.

.../...

Le montant total initial du marché est de 141 047,20 € HT :

- l'avenant n° 1 s'élevait à 2 704,95 € HT correspondant à la modification du logiciel d'exploitation

- l'avenant n° 2, sans incidence financière, prévoyait des modifications d'indices

- l'avenant n° 3 qui vous est soumis correspond à la prorogation du marché pour 6 mois et représente 7 835,96 € HT, portant le montant total du marché à 151 588,11 € HT, ce qui représente une augmentation de 5,45 %.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 30 mai 2008, a donné un avis favorable.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.